

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PRODUIT : Capi Sécurité

INITIATEUR : ANTARIUS - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 514 060 000 EUR. Entreprise régie par le code des assurances – 402 630 826 RCS Nanterre – Siège social : Tour D2 – 17 bis place des Reflets – 92919 Paris La Défense Cedex. ANTARIUS est une entité du groupe Société Générale.

Site web : <http://www.assurances.societegenerale.com/fr/Antarius> - Pour plus d'informations : 09 69 39 22 09

AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 11 avril 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : Le support Sécurité est un support dont les garanties sont exprimées en euros.

DURÉE : Le Support Sécurité en Euros n'a pas de date de maturité déterminée.

OBJECTIFS : Il permet de se constituer et de valoriser un capital, de préparer sa retraite.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS : Le support Capi Sécurité en euros est ouvert à tout investisseur.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part à vous payer.

- Période de détention recommandée : 1 an.
- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.
- Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer soit affectée.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 6 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Investissement de 10 000 EUR		1 an (période de détention recommandée)
SCÉNARIOS		
	SCÉNARIO DE TENSIONS	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 210 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,12%
SCÉNARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 220 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,23%
SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 230 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,29%
SCÉNARIO FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,44%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI ANTARIUS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de l'assureur, vous pouvez subir une perte financière.

En cas de défaut (faillite) de l'assureur, vous êtes garanti par un fonds de garantie à hauteur d'un montant maximum de 70 000 euros tous produits confondus détenus chez ANTARIUS.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS DU CONTRAT) ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

Ces coûts n'incluent pas les frais de gestion du contrat d'assurance, ni l'application de la provision de participation qui est affectée au cours des huit exercices suivants.

Investissement de 10 000 euros

SCÉNARIOS	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux (Euros)	9,62 EUR
Incidence des coûts*	0,10 %

* Elle montre l'effet des coûts sur une période de détention inférieure ou égale à un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres d'impact sur les coûts fournis pour d'autres PRIIPS.

COMPOSITION DES COÛTS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an :

COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE		Si vous sortez après 1 an
COÛTS D'ENTRÉE	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00%
COÛTS DE SORTIE	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0,00%
COÛTS RÉCURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE		
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,04%
COÛTS DE TRANSACTION	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%
COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS SPÉCIFIQUES		
COMMISSIONS LIÉES AUX RÉSULTATS ET COMMISSIONS D'INTÉRESSEMENT	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est construit pour un investissement minimum d'un an permettant l'affectation d'une participation aux bénéfices au 31 décembre (au prorata temporis). La quote-part de participation aux bénéfices, enregistrée en provision de participation en date du 31 décembre, est affectée au cours des huit exercices suivants en majoration du capital constitué des contrats d'assurance vie ou de capitalisation en cours ayant un capital constitué sur le produit au moment de l'affectation.

Vous pouvez racheter ce produit sans pénalité à tout moment ou le conserver plus longtemps. Toute sortie définitive du produit avant le 31 décembre n'ouvre pas droit à la participation aux bénéfices.

Période de détention recommandée : 1 an.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Contactez votre conseiller avant d'adresser toute réclamation concernant votre produit à ANTARIUS :

- ANTARIUS "Service Relation Client", 42 boulevard Alexandre Martin, 45057 Orléans Cedex 1
- <http://www.assurances.societegenerale.com/fr/reclamation>

Nous accusons réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 2 mois à compter de l'envoi de votre demande.

Si votre désaccord persistait après la réponse donnée par ANTARIUS, vous pourriez demander l'avis de la Médiation de l'Assurance par voie postale ou par saisine du formulaire en ligne sur son site internet, dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance, TSA 50 110 - 75 441 PARIS CEDEX 09, site internet : <http://www.mediationassurance.org>.

La « charte de la médiation » de l'Association Française de l'Assurance (AFA) est disponible sur son site internet.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

S'agissant d'une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, des pénalités de sortie anticipée sont appliquées pour toute demande de rachat total ou partiel intervenant au cours des quatre premières années de souscription.

Les calculs des scénarios de performance passés sont publiés mensuellement sur

<https://www.assurances.societegenerale.com/fr/investisseur-journaliste/nous-connaître/nos-entites/entites-france/antarius/notre-documentation-produits/>

Lorsque ce produit est utilisé comme support d'investissement au sein d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.